

Public concerné

Professionnels de santé inscrits dans la IV^e partie du code de la santé publique, personnes titulaires du diplôme d'Etat d'aide médico-psychologique ou d'accompagnant éducatif et social mentionné à l'article R. 451-95 451-88 du code de l'action sociale et des familles, personnes titulaires du diplôme d'assistant de régulation médicale, assistants médicaux, préleveurs sanguins en vue d'examens de biologie médicale, auxiliaires ambulanciers.

Prérequis

Etre professionnel de santé cf public ci-dessus

Intervenant

Formateur AFGSU agréé CESU 13

Durée

3 jours (21 h) en présentiel

Date

Nous contacter

Lieu

Intra ou Inter

Nombre de participants

Session ouverte à partir de 6 participants
Groupe limité à 12 participants

Tarif individuel

425 euros

Tarif de groupe

Nous contacter

Contact

NATHALIE MARTINI

04 13 42 75 11/n.martini@ifsilablancarde.com

Accessibilité

Un référent handicap est à votre disposition afin de faciliter l'intégration des personnes en situation de handicap, contactez-nous.

Objectifs

- Identifier une urgence à caractère médical et à sa prise en charge en équipe, en utilisant des techniques non invasives en attendant l'arrivée de l'équipe médicale,
- Participer à la réponse à une urgence collective ou une situation sanitaire exceptionnelle,
en référence à l'arrêté du 30 décembre 2014 modifié par l'arrêté du 16 mars 2021

Objectifs adaptés en fonction du public et de leur lieu d'exercice

Validité : A actualiser tous les 4 ans par une journée de recyclage

Programme de la formation

Module 1

- La prise en charge des urgences vitales avec le matériel d'urgence :
 - ✓ Identifier un danger immédiat dans l'environnement et mettre en œuvre une protection adaptée
 - ✓ Alerter le service d'aide médicale urgente (SAMU) numéro d'urgence : 15 ou le numéro interne à l'établissement de santé dédié aux urgences vitales, de transmettre les observations et de suivre les conseils donnés. L'apprentissage de l'alerte doit aussi, en situation de sauveteur isolé, comprendre l'usage d'autres numéros d'urgence : 17, 18, 112, 114
 - ✓ Identifier l'inconscience et assurer la liberté et la protection des voies aériennes d'une personne inconsciente en ventilation spontanée et initier les soins d'urgence selon ses compétences acquises ailleurs
 - ✓ Identifier une obstruction aiguë des voies aériennes, et réaliser les gestes adéquats et initier les soins d'urgence (monitorage, oxygénothérapie si besoin)
 - ✓ Arrêter une hémorragie externe en respectant la gradation des mesures (compression, pansement hémostatique, garrot au-dessus de la plaie, réévaluation) et initier les soins d'urgence selon ses compétences acquises par ailleurs
 - ✓ Identifier un arrêt cardiaque et réaliser ou faire réaliser une réanimation cardiopulmonaire avec le matériel d'urgence prévu (défibrillateur automatisé externe, chariot d'urgence, matériel embarqué...), initier les soins d'urgence et anticiper la réanimation spécialisée
 - ✓ Transmettre à l'équipe venant en renfort, un bilan synthétique (vital et circonstancié) comprenant signes cliniques, paramètres vitaux et contexte
 - ✓ Connaître les mesures d'hygiène de base (mesures barrières)
 - ✓ Mettre en œuvre l'oxygénothérapie si besoin
 - ✓ Mettre en œuvre des appareils non invasifs de surveillance des paramètres vitaux
 - ✓ Appliquer les procédures de maintenance et de matériovigilance des matériels d'urgence

Module 2

- La prise en charge des urgences potentielles :
 - ✓ Identifier les signes de gravité d'un malaise notamment un accident vasculaire cérébral, une douleur thoracique, un risque de sepsis, une hypoglycémie et de mettre en œuvre les soins d'urgence adaptés au regard de ses compétences acquises par ailleurs
 - ✓ Identifier les signes de gravité d'un traumatisme osseux ou cutané et de prendre les mesures adaptées pour la prise en charge du patient (immobilisation, relevage, brancardage)
 - ✓ Identifier les signes de gravité d'une brûlure et d'agir en conséquence
 - ✓ Appliquer les règles élémentaires d'hygiène et appliquer les règles de protection face à un risque infectieux
 - ✓ En l'absence de médecin proche, demander conseil au service d'appeler le service d'aide médicale urgente (SAMU) ou appeler le numéro interne dédié, de transmettre les observations en respectant les règles déontologiques et professionnelles et de suivre les conseils donnés
 - ✓ Prendre les mesures adaptées pour la mère et pour l'enfant face à un accouchement inopiné

Public concerné

Professionnels de santé inscrits dans la IV^e partie du code de la santé publique, personnes titulaires du diplôme d’Etat d’aide médico-psychologique ou d’accompagnant éducatif et social mentionné à l’article R. 451-95 451-88 du code de l’action sociale et des familles, personnes titulaires du diplôme d’assistant de régulation médicale, assistants médicaux, préleveurs sanguins en vue d’examens de biologie médicale, auxiliaires ambulanciers.

Prérequis

Etre professionnel de santé cf public ci-dessus

Intervenant

Formateur AFGSU agréé CESU 13

Objectifs

- Identifier une urgence à caractère médical et à sa prise en charge en équipe, en utilisant des techniques non invasives en attendant l’arrivée de l’équipe médicale,
- Participer à la réponse à une urgence collective ou une situation sanitaire exceptionnelle,

en référence à l’arrêté du 30 décembre 2014 modifié par l’arrêté du 16 mars 2021

Objectifs adaptés en fonction du public et de leur lieu d’exercice

Validité : A actualiser tous les 4 ans par une journée de recyclage

Suite Programme de la formation

Module 3

- Enseignement théorique et pratique relatif aux urgences collectives et aux situations sanitaires exceptionnelles :
 - ✓ Comprendre le concept de « situations sanitaires exceptionnelles » et connaître l’organisation de la réponse du système de santé (dispositif ORSAN) et son articulation avec le dispositif de réponse de la sécurité civile (dispositif ORSEC)
 - ✓ S’intégrer dans les plans de gestion des situations sanitaires exceptionnelles des établissements de santé ou médico-sociaux, en fonction de la profession exercée et du lieu d’exercice
 - ✓ Etre sensibilisé à l’accueil d’un afflux de blessés notamment par armes de guerre et aux techniques du « damage control »
 - ✓ Etre sensibilisé aux risques NRBC-E et aux premières mesures à mettre en œuvre dans ce type de situation (protection et décontamination d’urgence)
 - ✓ Identifier un danger dans l’environnement et appliquer les consignes de protection et de sécurité adaptées notamment en cas d’alerte des populations ou lors d’un événement au sein de l’établissement
 - ✓ Connaître les principes de la prise en charge médico-psychologique des victimes, de l’information des proches des victimes et de l’annonce des décès

Modalités pédagogiques

- Apports scientifiques en lien avec les recommandations médicales
- Simulation sur mannequin
- Supports audiovisuels et papier, document pédagogique

Modalités d’évaluations

- Evaluation initiale afin de mesurer le niveau de connaissances
- Evaluation des connaissances et/ou compétences acquises en fin de formation
- Evaluation de satisfaction des participants
- Remise d’un Certificat en compétence agréé par le CESU 13

Accessibilité

Un référent handicap est à votre disposition afin de faciliter l’intégration des personnes en situation de handicap, contactez-nous.